



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5021071

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

N/REF : 17/01/2025 14H29 C:004400 I:06159

V/Email reçu le Vendredi 17/01/2025 à 14H29

V/REF.IMM. 30

IMMEUBLE : RESIDENCE DU MAIL
8 RUE COLETTE
69800 ST PRIEST

SDC 'Le Mail'
C/O REGIE PAUTET
Résidence les Ormes
86TER, AVENUE JEAN JAURES
69800 ST PRIEST

Vaulx en Velin, le 28 Février 2025

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE N8 COLETTE - GARAGE DE MME DI CROCE - TEL:*06 60390062*

MOTIF : INTERVENIR POUR UNE FUITE SUR UN TUYAU D'EVACUATION SITUE DANS LE
GARAGE DE MME DI CROCE

Donneur d'ordre : Mme J. PAYET

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux de plomberie

LE 17/01 A 16H15 :
INTERVENTION A PARTIR DU GARAGE DE MME DICROSS
RECHERCHE ET LOCALISATION DE FUITE
PRESENCE D'INFILTRATION D'EAU VANT DU PLAFOND ET D'UNE MICRO FUITE
SUR LE BOUCHON
- RESSERRAGE DU BOUCHON EN PROVISOIRE
PREVOIR LE REMPLACEMENT DU BOUCHON

INTERVENTION A PARTIR DU CREDIT AGRICOLE SITUE AU NIVEAU DU GARAGE
LE DIRECTEUR DE LA BANQUE INFORME NOTRE PERSONNELS QU'IL A EU UNE
FUITE IMPORTANTE IL Y A 2 JOURS ET UNE ENTREPRISE EST INTERVENUE POUR
EFFECTUER LES REPARATIONS
- LA DATE DE LA FUITE DANS LE GARAGE CORRESPOND A LA DATE DE LA FUITE
CHEZ CREDIT AGRICOLE
REPLI DU CHANTIER

LE 29/01 A 18H15 :
INTERVENTION A PARTIR DU GARAGE DE MME DI CROCE
DEPOSE BOUCHON EN FONTE
CURAGE MECANIQUE CAR PRESENCE DE CALCAIRE ET DE DETRITUS A L'ENTREE DE
LA COLONNE
REEMPLACEMENT DU BOUCHON
RESSERRAGE ET CONTROLE DE L'ETANCHEITE
NETTOYAGE ET REPLI DU CHANTIER

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

CS LCOMPTER Email envoyé le 30/01/25 a 11H33 Mme J. PAYET

DT LGESTION Email envoyé le 20/01/25 a 08H50 Mme J. PAYET

A PARTIR DU GARAGE DE MME DI CROCE
- PREVOIR LE REMPLACEMENT DU BOUCHON

NOUS ATTENDONS VOS INSTRUCTIONS

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U.	HT	
1,00	Prise en charge technique dispatching	2			Pour mémoire
2,25	H.Ouvrier Qualifié Plomberie le 17/01	2	73,82	166,09	
1,50	Sup.H.50%-Ouv.Qual +17h/20h-Sa 7h-12h	2	36,91	55,36	
1,75	H.Ouvrier Qualifié Plomberie le 29/01	4	73,82	129,18	
1,75	Sup.H.50%-Ouv.Qual +17h/20h-Sa 7h-12h	4			Pour mémoire
Quantité	Fournitures - Mise en oeuvre	N°BT	P.U.	HT	
1,00	Mise en oeuvre véhicule plomberie	2			Pour mémoire
1,00	Mise en oeuvre véhicule plomberie	4	39,45	39,45	
1,00	Bouchon(s) visite fonte dn 125	4	87,89	87,89	
TOTAL H.T.				477,97	
T.V.A. a 10,00%				47,79	
TOTAL T.T.C.En EURO				525,76	

Valeur en votre reglement au 31 Mars 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

ADMINISTRATION D'IMMEUBLES R.PAUTET
LES ORMES 86 TER AVENUE JEAN JAURES
69800 SAINT PRIEST
Tel : 04.78.20.04.20
S.A Capital 39.900 €- Siren 972-500-979
Régie-Syndic-Courtage assurance-Transaction
syndic@regiepautet.fr

Société SERVIMO
101 Avenue P Marcellin
69120 VAULX en VELIN

Tel 04.78.79.36.36
Email centreappels@servimo.fr

Le 17/01/2025

DEMANDE D'INTERVENTION - ORDRE DE SERVICE

Nous vous demandons de bien vouloir intervenir dans les meilleurs délais :

**LE MAIL – cop 30
8 Rue COLETTE
69800 SAINT PRIEST**

Sur place, vous voudrez contacter et faire signer le bon d'intervention qui devra être annexé à la facture par

Monsieur/madame :
Allée :
Rue :
Téléphone :

Objet de votre intervention :

Merci de bien vouloir intervenir pour une fuite sur un tuyau d'évacuation situé dans le garage de Madame DI CROCE (06 60 39 00 62).

LES CLEFS SONT DISPONIBLES A L'AGENCE SUR RDV OBLIGATOIRE

Comptant sur une prompt intervention de votre part

Cordialement

La présente demande devra IMPERATIVEMENT être jointe à votre facture, faute de quoi, nous ne pourrons en assurer le règlement.

NOUS VOUS DEMANDONS DE NOUS FAIRE UN RETOUR D'INTERVENTION DES QUE LE TRAVAIL EST TERMINE ,ce par courriel

Le Syndic

Nota le diagnostic amiante est consultable en nos bureaux.

Vous voudrez bien prendre toutes les mesures de sécurité nécessaires à la réalisation des travaux conformément aux règles et principes applicables à votre métier et conditions particulières du présent chantier y compris les mesures de protections contre le COVID 19